

Vous constituez seul votre dossier

Le cfe :

- ✓ Vous remet la liste des documents pour constituer le dossier avec le formulaire à compléter
- ✓ réceptionne le dossier par voie postale ou dépôt à la cci (du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et 13h30 17h)
- ✓ examine et contrôle le dossier dans les délais réglementaires
- ✓ vous informe par courrier sur les éléments ou informations manquants.
- ✓ Après traitement, vous transmet le récépissé par courrier et diffuse le dossier aux partenaires.

Vous pouvez également consulter la liste des pièces sur notre site :

www.reims.cci.fr

Contacts

CCI Reims Epernay
5 rue des Marmouzets
CS 60025 - 51722 REIMS Cedex
Tel 03 26 50 66 88
info@reims.cci.fr